

Le PETIT BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

➤ **Le jeudi 31 octobre**, Halloween est devenu un rendez-vous incontournable pour petits et grands. Plus de 100 enfants, tous déguisés, s'étaient donnés rendez-vous, accompagnés de leurs parents, pour la traditionnelle chasse aux bonbons. De retour à la salle des fêtes, après avoir partagé les friandises collectées, ils ont pu se régaler de la soupe à l'araignée, des pancakes de la sorcière et du cocktail zombie. 20 l de soupe et 6 kg de pancakes ont été distribués en cette belle soirée.

➤ **Le vendredi 6 novembre**, dans le cadre des animations de la médiathèque, Céline Muylaert proposait une exposition sur le thème « Comment sont faits les livres » ainsi qu'un atelier sur les étapes de la construction d'un livre, de l'auteur au manuscrit, de l'éditeur à la naissance du livre. Seuls deux enfants participaient à cette animation...

➤ **Le mercredi 11 novembre**, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée tout d'abord au cimetière pour un moment de recueillement auprès des bachynois morts au combat et des présidents des anciens combattants, en présence de M. Lucle, vice-président du Comité de la Légion d'Honneur, de M. le maire, des anciens combattants, des conseillers municipaux, des habitants, des élèves de l'école Jacques Brel et de leurs enseignants.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le monument aux morts pour y déposer plusieurs gerbes. Les enfants des écoles, sous la conduite de M^{mes} Kerrich et Pastor, enseignantes, déposèrent chacun un drapeau tricolore sur un coussin bleu blanc rouge prévu à cet effet.

M. Alain Delebarre, président des Anciens Combattants d'Afrique du Nord fit l'appel aux morts pour la France. Après une minute de recueillement, M. Philippe Delcourt, maire, fit la lecture du message de M. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Puis des enfants ont lu chacun un passage du poème d'Arthur Rimbaud, « Le dormeur du val » en hommage aux poilus tués lors de cette guerre affreuse. Enfin sous la direction de M^{me} Kerrich, ils entonnèrent le chant de « La Marseillaise ». Une belle cérémonie empreinte de respect et de recueillement.

➤ **Le lundi 16 novembre** à midi, comme partout en France, suite aux attentats meurtriers ayant fait de nombreuses victimes à Paris, les enfants et les enseignants des classes primaires accompagnés du personnel communal se sont réunis dans la salle de motricité en présence des élus. Après les explications de M^{me} Lepoutre, directrice de l'école, M. Régis Doucy, premier adjoint, donna lecture du discours de M. Philippe Delcourt, maire. Une minute de recueillement en hommage à toutes les victimes fut observée.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 71 inscrits dont 14 non indemnisés (situation au 15 novembre 2015).
- ❑ Nombre de vacations à la garderie pour le mois d'octobre : 925 vacations.
- ❑ Nombre de repas servis à la cantine en novembre : 1863 .

Nouvelles Brèves

➤ **Spécial impôts locaux** : le gouvernement s'est engagé à mettre en place un dispositif permettant de maintenir l'exonération de l'imposition à la taxe d'habitation et à la taxe foncière des personnes qui en étaient auparavant exonérées pour des raisons liées à leur âge et à leur revenu. Ainsi, les personnes exonérées en 2014 le seront encore en 2015 ainsi qu'en 2016. Une disposition législative sera prochainement présentée en ce sens.

Sont concernées par cette neutralisation :

- Les personnes qui ont reçu un avis d'imposition à la taxe d'habitation en 2015 alors qu'au titre du logement qu'elles occupent, elles en étaient exonérées en 2014 ;

- Les personnes de plus de 75 ans qui ont reçu un avis d'imposition à la taxe foncière en 2015 alors qu'au titre du logement dont elles sont propriétaires, elles en étaient exonérées en 2014.

Cette décision se traduit soit par la dispense de paiement de l'avis de 2015 pour les personnes n'ayant pas encore payé, soit par un remboursement pour les personnes qui auraient déjà payé.

En pratique :

- Si les contribuables ont déjà payé ces deux impôts, ils seront automatiquement remboursés dans les premiers mois de 2016, sans démarche à entreprendre. Tous les contribuables concernés recevront en janvier un courrier d'information, puis début mars un avis de dégrèvement ; le remboursement sera effectué dans les jours qui suivent, par virement ou lettre-chèque.

Toutefois, depuis le lundi 9 novembre, les personnes qui le souhaitent peuvent contacter leur centre des finances publiques (mail, courrier, téléphone, visite sur place) afin d'obtenir ce remboursement dans un délai qui sera normalement de 3 semaines.

- Si les contribuables n'ont pas encore payé, il leur est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus. Cela concerne particulièrement la taxe d'habitation, dont le délai de paiement expire entre le 15 novembre et le 15 décembre. Un dégrèvement automatique viendra ensuite régulariser leur situation.

Plus d'informations : www.impots.gouv.fr

➤ **Aidez le Père-Noël à faire des heureux** : depuis maintenant trois ans, le Symideme met en place l'opération « Noël solidaire » sur notre territoire, dans le but de collecter des jouets, complets non cassés et non souillés, à destination du secours populaire. En décembre 2014, cette opération avait permis de récolter 25^{m3} de jouets en bon état et a fait de nombreux heureux. Nous réitérons le mode d'organisation de l'année 2014 qui a bien fonctionné, soit la mise en place dans les cinq déchèteries (Annœullin, Fromelles, Genech, Orchies et Thumeries) des contenants où les habitants pourront ramener des jouets. Cette opération se déroulera du lundi 30 novembre au dimanche 20 décembre 2015. Plus d'informations sur le site internet www.symideme.fr ou au 03 20 32 10 20.

➤ **Une Randonnée cyclotouriste VTT franco-belge** est organisée par l'association « Les randonneurs du Dimanche de Taintignies ». Elle aura lieu le 29 novembre 2015 de 9h à 12h avec 3 parcours au choix de chacun, 20, 30 et 40 km. Lieu de l'organisation : Hall Fernand Carré, place Roosevelt 7610 Rumes Belgique.

➤ **Sécurité routière, baromètre mensuel octobre 2015 du département du Nord** : 6 personnes sont décédées sur les routes du Nord en octobre 2015 contre 9 en octobre 2014. Sur 10 mois écoulés, le cumul des décès est de 82 victimes en 2015 contre 66 pour la même période en 2014.

Les automobilistes paient un lourd tribut avec 5 décès supplémentaires en octobre et un total de 40 victimes de janvier à octobre 2015, contre 20 en 2014 sur la même période.

Sur 10 mois, alors que le nombre de piétons tués (15) baisse (-7), celui des usagers de deux-roues atteint 25 victimes (30% des tués) contre 21 en 2014.

Sur 12 mois glissants, le nombre de blessés hospitalisés (896) baisse (-3,9%) pour la première fois depuis juin 2014 (-0,3%). En revanche, alors que le nombre d'accidents (1338) et le total de blessés (1615) diminuent, la mortalité (101) reste au-dessus de 100 tués en année glissante.

➤ **La télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD) à compter du 5 avril 2016**. Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image. Les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne râteau devront disposer d'un équipement compatible avec la HD. Si vous recevez actuellement la HD il faudra seulement procéder à une recherche et mémorisation des chaînes sur votre téléviseur. Dans le cas contraire, il faudra acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril 2016 (coût de l'ordre de 25 €).

Dernière minute

➤ **Nettoyage du cimetière** : pensez à débarrasser les fleurs fanées avant fin décembre en respectant les règles de tri sélectif.

➤ **A vos agendas** : la collecte des encombrants pour l'année 2016 aura lieu le lundi 30 mai 2016.

- **Rappel : ramassage des bios déchets** : au vu des faibles tonnages de bio-déchets et de déchets verts collectés durant la période hivernale, il a été convenu d'un passage mensuel et non plus bimensuel pour la collecte des poubelles vertes. Cette modification prendra effet dès le 30 novembre 2015 jusqu'au 28 février 2016. Ainsi, pour la commune de Bachy, la collecte sera effectuée les jeudis 10 décembre 2015, 14 janvier et 11 février 2016.
- **Rappel : recensement militaire**, les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre et décembre 1999 sont invités à se présenter dès maintenant en mairie avec le livret de famille et avant le 31 décembre 2015 pour se faire inscrire sur la liste de recensement militaire.
- **Marché de Noël** : l'association Festy-Bachy organise son traditionnel marché de Noël à salle des fêtes de Bachy le samedi 12 décembre 2015 à partir de 17h15, avec le départ de la place du village de la parade accompagnée du Père-Noël. Les bénéfices du Marché de Noël serviront à financer des sorties et/ou projets scolaires pour l'école de Bachy.
- **Les animations de la médiathèque en décembre** :
 - **Atelier « fabrique ton livre de Noël »** (à partir de 5 ans) / Durée : 1 heure
 - Mercredi 2 décembre à 14h30 à la médiathèque de Bachy
 - Mercredi 9 décembre à 14h à la médiathèque de Wannehain
 - Mercredi 9 décembre à 16h30 à la médiathèque de Bourghelles
 - Samedi 12 décembre à 14h à la garderie de Camphin
 - **Heure du conte « Bouche d'or »** (moins de 4 ans)
 - Mercredi 2 décembre 10h30 à la garderie de Camphin
 - Mercredi 9 décembre 17h45 à la médiathèque de Bourghelles
 - **Heure du conte « Bou »** (5/8 ans)
 - Mercredi 2 décembre 15h45 à la médiathèque de Bachy
 - Mercredi 9 décembre 15h30 à la médiathèque de Wannehain

**Le maire et le conseil municipal
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.**

Vigilance accrue

Vendredi 13 novembre au soir, la France a été touchée en son cœur par plusieurs attentats terroristes revendiqués par DAESH, faisant de nombreuses victimes.

Samedi, le Président de la République a décrété l'état d'urgence.

L'ensemble des forces de l'Etat (gendarmerie, pompiers, police, douanes...) est mobilisé dans ces moments particulièrement difficiles. Cette action s'inscrit aussi bien dans la profondeur que dans la durée. La participation citoyenne a toute sa place dans cette vigilance de chaque instant et nous faisons appel à votre sens du devoir et à votre esprit civique.

Ainsi, encore plus qu'avant, nous vous demandons :

- d'être extrêmement vigilant ;
- de signaler toute personne ou véhicule suspect ;
- de sensibiliser vos proches et amis.
- de ne jamais intervenir vous-mêmes ;
- d'appeler dès que possible le 17.



Vous trouverez les derniers éléments et des conseils de prévention sur la page facebook du groupement de gendarmerie du Nord :

<https://www.facebook.com/GendarmerieNord>

Calendrier de décembre 2015

2 décembre	A 14h30 à la médiathèque : « fabrique ton livre de Noël » (à partir de 5 ans) A 15h45, heure du conte « Bou » (5/8 ans) à la médiathèque
4 décembre	19h30 : théâtre de Bachy avec la comédie « Toc Toc » au profit du Téléthon
5 décembre	16h45 atelier décoration de Noël avec les livres à la médiathèque de Bachy
5 décembre	18h cérémonie de commémoration par les Anciens Combattants AFN à Bachy
5 décembre	19h30 : théâtre de Bachy avec la pièce « Zappez pas » au profit du Téléthon
6 décembre	1 ^{er} tour des élections régionales (8h-18h) au Foyer Rural
7 décembre	14h : salle des fêtes : goûter spectacle pour les enfants de l'école
12 décembre	17h15 : marché de Noël à la salle des fêtes organisé par Festy-Bachy Parade avec le Père-Noël et jonglerie lumineuse, chants par les enfants...
13 décembre	2 ^{ème} tour des élections régionales (8h-18h) au Foyer Rural
19 décembre	14h à 17h30 : goûter des aînés et distribution du colis de Noël à la salle des fêtes
10 janvier 2016	Dimanche à 11h vœux 2016 à la population à la salle des fêtes

la pensée du mois :

« Vivre c'est la chose la plus rare dans le monde. La plupart des gens existent, c'est tout ! »
Oscar Wilde